

HSBC ETFs plc (la « Société »)
HSBC MSCI South Africa UCITS ETF (le « Fonds »)
Siège social : 25/28 North Wall Quay | IFSC | Dublin 1 | Irlande

La présente lettre et les modifications qui y sont annoncées n'ont pas été examinées par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour satisfaire à ses exigences. Les Administrateurs de la Société sont de l'avis qu'aucun des points repris dans la présente lettre ni dans les propositions détaillées ci-après n'entre en conflit avec les notes d'orientation et les réglementations de la Banque centrale. Les Administrateurs assument la responsabilité des informations contenues dans la présente lettre.

Cette lettre est importante et requiert votre attention immédiate. Si vous avez des doutes quant aux mesures à prendre, veuillez demander conseil à votre courtier, votre conseiller bancaire, votre avocat, votre comptable, votre conseiller financier ou votre conseiller fiscal indépendant. Si vous avez vendu ou transféré toutes vos actions du Fonds, veuillez transmettre immédiatement cette lettre à l'acheteur ou au bénéficiaire, ou, le cas échéant, au courtier, représentant de la banque ou autre tiers par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué, afin qu'elle soit remise à l'acheteur ou au bénéficiaire le plus rapidement possible.

Les termes écrits en majuscule utilisés dans ce document sont définis dans le Prospectus.

Le 28 mars 2018

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en votre qualité d'Actionnaire du Fonds, un compartiment de la Société.

Notification des Résultats de l'AGE

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du Fonds qui s'est tenue le 26 mars 2018, les Actionnaires ont voté et passé la résolution consistant à changer l'objectif d'investissement du Fonds comme souligné dans l'avis de la convocation à l'Assemblée (l'« Avis »), envoyé aux Actionnaires le 6 mars 2018. Le changement relatif à l'objectif d'investissement entrera en vigueur le, ou aux alentours du, 24 avril 2018 (la « Date d'entrée en vigueur »).

Les Actionnaires doivent savoir qu'à partir de la Date d'entrée en vigueur, le nom du Fonds sera HSBC MSCI South Africa Capped UCITS ETF afin de mieux refléter son objectif d'investissement.

Vous ne devez rien faire, si vous souhaitez demander le rachat de vos Actions avant la Date d'entrée en vigueur, vous pouvez le faire conformément aux modalités du Prospectus de la Société et du Supplément du Fonds.

Veuillez prendre contact avec votre courtier ou un participant de marché habilité afin de connaître la marche à suivre.

Une copie de l'Avis, du Prospectus de la Société et du Supplément sont disponibles sur le site Internet <http://www.efi.hsbc.com>.

Si vous avez des questions relatives à ces sujets, n'hésitez pas à contacter votre représentant commercial, votre conseiller professionnel ou le service clientèle à l'adresse broker.sales@hsbc.com ou au +44 345 745 6123.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

[signature]

Administrateur

Au nom et pour le compte de

HSBC ETFs plc

Enregistré en Irlande sous le Numéro de société 467896
Administrateurs : Peter Blessing | Eimear Cowhey | Melissa McDonald (britanniques)

PUBLIC